NORME INTERNATIONALE

ISO 20400

Première édition
2017-04

Achats responsables — Lignes directrices

Sustainable procurement — Guidance

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

Numéro de référence
ISO 20400:2017(F)

© ISO 2017

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **v**
Introduction ..... **vi**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
4 Comprendre les fondamentaux des achats responsables **7**
4.1 Concept 7
4.2 Principes 7
4.3 Questions centrales 8
4.4 Facteurs déterminants 8
4.5 Principaux points d'attention 10
4.5.1 Gérer les risques (et opportunités) 10
4.5.2 Prendre en compte les impacts négatifs sur la société au moyen de la diligence raisonnable 10
4.5.3 Définir les priorités 10
4.5.4 Exercer une influence 11
4.5.5 Prévenir les comportements non éthiques 12
5 Intégrer la responsabilité sociétale dans la politique et la stratégie achats de l'organisation **12**
5.1 S'engager dans les achats responsables 12
5.2 Clarifier la question de la redevabilité 13
5.3 Aligner les achats sur les buts et objectifs de l'organisation 13
5.4 Comprendre les pratiques d'achats et les chaînes d'approvisionnement 14
5.5 Gérer la mise en œuvre 14
6 Structurer la fonction achats axée sur la responsabilité sociétale **15**
6.1 Gouverner les achats 15
6.1.1 Gouvernance 15
6.1.2 Procédures et systèmes 15
6.2 Accompagner les personnes dans la démarche 15
6.2.1 Adapter la culture de l'organisation 15
6.2.2 Gérer la performance 16
6.2.3 Apprendre par la collaboration 16
6.2.4 Lignes directrices 16
6.3 Identifier et mobiliser les parties prenantes 17
6.3.1 Identifier les principales parties prenantes 17
6.3.2 Mobiliser la chaîne d'approvisionnement 18
6.3.3 Mobiliser les autres parties prenantes 19
6.4 Définir les priorités en matière d'achats responsables 19
6.4.1 Mettre en œuvre le management du risque 19
6.4.2 Utiliser des approches différentes pour définir les priorités 20
6.5 Mesurer et améliorer les performances 22
6.5.1 Définir les éléments de mesure et les indicateurs 22
6.5.2 Assurer le reporting 23
6.5.3 Effectuer les évaluations comparatives (benchmarking) 24
6.6 Établir un mécanisme pour remédier aux atteintes aux droits 24
7 Intégrer la responsabilité sociétale dans le processus achats **25**
7.1 Se baser sur le processus existant 25
7.2 Planifier 26
7.2.1 Intégrer les éléments clés des achats responsables 26
7.2.2 Évaluer les risques (et opportunités) de responsabilité sociétale 27
7.2.3 Analyser les coûts 28
7.2.4 Analyser les besoins de l'organisation 28

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4ffa2bd811/iso-20400-2017

7.2.5 Analyser le marché 29
7.2.6 Élaborer la stratégie de sourcing 30
7.3 Intégrer les spécifications de responsabilité sociétale dans les cahiers des charges 31
7.3.1 Définir les critères d'achat responsable 31
7.3.2 Sélectionner les types de spécifications 32
7.3.3 Appliquer des spécifications minimales et/ou facultatives 33
7.3.4 Collecter des informations pour établir les spécifications 33
7.3.5 Évaluer la conformité aux critères de responsabilité sociétale 34
7.4 Sélectionner les fournisseurs 35
7.4.1 Évaluer la capacité des fournisseurs 35
7.4.2 Pré-qualifier les fournisseurs 35
7.4.3 Gérer les appels d'offres 37
7.4.4 Attribuer le contrat 38
7.5 Gérer le contrat 39
7.5.1 Gérer la relation avec les fournisseurs 39
7.5.2 Mettre en œuvre le contrat 40
7.5.3 Établir un plan de gestion des contrats 40
7.5.4 Gérer la performance et la relation fournisseur 41
7.5.5 Encourager les initiatives conjointes des fournisseurs/clients 42
7.5.6 Gérer la défaillance d'un fournisseur 42
7.5.7 Gérer la fin de vie des biens 43
7.6 Réaliser des retours d'expérience de la relation contractuelle 43

Annexe A (informative) **Enjeux liés aux achats responsables** **44**

Annexe B (informative) **Vue d'ensemble de l'ISO 26000** **50**

Annexe C (informative) **Exemples d'une approche par enjeu en matière de responsabilité sociétale** **52**

Bibliographie **54**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

 © ISO 2017 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4ff1a2bd81/iso-20400-2017

Le présent document a été élaboré par le comité de projet ISO/PC 277, *Achats responsables*.

Au cours de l'élaboration du présent document, le Guide ISO 82 a été pris en compte pour traiter des enjeux en matière de responsabilité sociétale.

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Introduction

Toutes les organisations ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Les achats constituent un puissant instrument pour toutes les organisations désireuses de se comporter de façon responsable en contribuant au développement durable et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. En intégrant la responsabilité sociétale dans les politiques et les pratiques d'achats, incluant les chaînes d'approvisionnement correspondantes, les organisations peuvent gérer les risques (et les opportunités) en matière de développement environnemental, social et économique responsable.

Les achats responsables représentent une opportunité d'apporter une valeur ajoutée à l'organisation en améliorant sa productivité, en évaluant sa valeur et ses performances, en facilitant la communication entre les acheteurs, les fournisseurs et toutes les parties prenantes, tout en encourageant l'innovation.

Le présent document aide les organisations à assumer leurs responsabilités en matière de responsabilité sociétale en leur permettant d'appréhender:

— la notion d'achat responsable;

— les impacts et les facteurs liés à la responsabilité sociétale au travers des différents aspects de l'activité d'achats:

  — politique;

  — stratégie;

  — organisation;

  — processus;

— la mise en œuvre des achats responsables.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

La Figure 1 donne une vue synoptique du présent document.

Le présent document est applicable à toute organisation, publique ou privée, quelles qu'en soient la taille et la localisation. Il vise à être compris de toutes les parties prenantes impliquées dans ou impactées par les décisions et processus achats. La mise en œuvre du présent document prend en compte le contexte et les caractéristiques particuliers de chaque organisation, en adaptant l'application des concepts en fonction de la taille de l'organisation. L'adoption du présent document par de grandes organisations est de nature à générer des opportunités pour les petites et moyennes organisations faisant partie de leurs chaînes d'approvisionnement.

L'Article 4 fournit un aperçu des achats responsables. Il décrit les principes et les questions centrales en matière d'achat responsable et examine les raisons pour lesquelles les organisations s'engagent dans ce domaine. D'importants facteurs sont pris en considération concernant le management des risques (et des opportunités), la prise en compte des impacts négatifs sur la société au moyen de la diligence raisonnable, la définition des priorités, l'exercice d'une influence positive et la prévention de comportements non éthiques.

L'Article 5 donne des lignes directrices concernant l'intégration des enjeux de responsabilité sociétale dans les pratiques d'achats d'une organisation, afin de s'assurer que l'intention, l'orientation et les principales priorités de l'organisation en matière de responsabilité sociétale sont mises en œuvre. Il vise à aider la Direction à définir une politique et une stratégie achats responsables.

L'Article 6 décrit les conditions d'organisation et les techniques de management nécessaires à la réussite de la mise en œuvre et à l'amélioration continue des achats responsables. L'organisation s'assure que ces conditions et pratiques sont en place afin d'aider les personnes en charge des achats à intégrer les aspects de responsabilité sociétale dans le processus achats.

 © ISO 2017 – Tous droits réservés

L'Article 7 porte sur le processus achats et s'adresse aux personnes en charge des achats au sein de leur organisation. Il présente également un intérêt pour les personnes ayant d'autres fonctions en lien avec les achats. Il décrit la manière d'intégrer la responsabilité sociétale dans leurs processus achats existants.

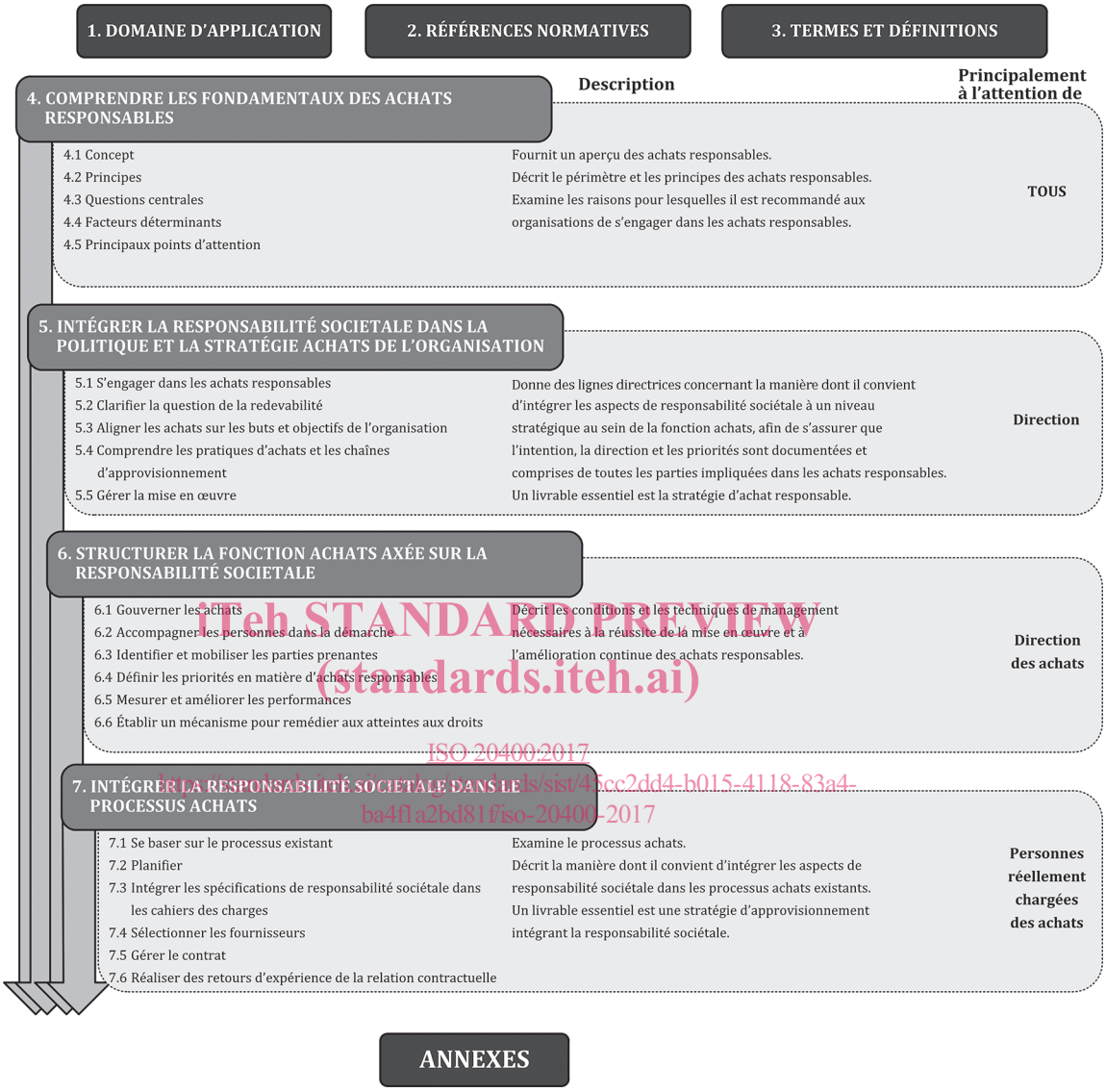

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

Figure 1 — Vue synoptique du contenu de l'ISO 20400

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

Achats responsables — Lignes directrices

1 Domaine d'application

Le présent document fournit aux organisations, quelle qu'en soit la taille ou l'activité, des lignes directrices pour intégrer la responsabilité sociétale dans leur processus achats, comme décrit dans l'ISO 26000. Elle est destinée aux parties prenantes impliquées dans ou impactées par les décisions et processus achats.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse http://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org/

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-[illegible]-2017

3.1
économie circulaire
économie qui vise à restaurer et régénérer et qui tend à préserver la valeur et la qualité intrinsèque des produits, des composants et des matériaux à chaque étape de leur utilisation, en distinguant les cycles biologiques et techniques

[SOURCE: Adapté de la Fondation Ellen MacArthur[24]]

3.2
travail décent
travail effectué dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine

[SOURCE: Adapté de l'ISO 26000:2010, 6.4.1.1, Encadré 8]

3.3
diligence raisonnable
démarche par laquelle les *organisations* (3.16) identifient, évaluent, préviennent, atténuent et rendent compte de la manière dont ils prennent en compte leurs impacts négatifs réels et potentiels dans le cadre de la prise de décision et du *management du risque* (3.22)

3.4
label environnemental
déclaration indiquant les aspects environnementaux des *biens* (3.7) ou *services* (3.23)

Note 1 à l'article: Un label ou une déclaration environnementale peut se présenter, entre autres exemples, sous la forme d'une déclaration, d'un symbole ou d'un graphique sur le produit ou son emballage, dans une documentation sur le produit, dans un bulletin technique ou dans une publicité.

[SOURCE: ISO 14020:2000, 2.1, modifiée — Le terme «déclaration environnementale» a été supprimé, le terme «étiquette» a été remplacé par «label», le terme «revendication» a été remplacé par «déclaration», les termes «d'un produit ou d'un service» ont été remplacés par «des biens ou services» dans la définition]

© ISO 2017 – Tous droits réservés

3.5
comportement éthique
comportement conforme aux principes acceptés d'une conduite juste ou bonne dans le contexte d'une situation particulière, et en cohérence avec les *normes internationales de comportement* (3.9)

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.7]

3.6
loyauté des pratiques
pratiques concernant la conduite éthique dans une *organisation* (3.16) et avec d'autres organisations, telles que des *fournisseurs* (3.30), avec lesquelles elle a des relations

Note 1 à l'article: Dans le contexte des *achats responsables* (3.38), la loyauté des pratiques peut potentiellement englober les relations entre les organisations, leurs fournisseurs et d'autres organisations qui interagissent avec les fournisseurs. Sont incluses les interactions avec les organisations publiques, partenaires, fournisseurs, sous-traitants et communautés, dans le but de favoriser une saine relation entre les organisations qui achètent des *biens* (3.7) ou *services* (3.23) et leurs fournisseurs.

[SOURCE: Adapté de l'ISO 26000:2010, 6.6]

3.7
bien
article ou matériel qui, au moment de la passation d'une commande, est en cours de fabrication, traitement, manutention ou transport dans la *chaîne d'approvisionnement* (3.32) en vue d'une utilisation ou d'une consommation par l'*organisation* (3.16)

[SOURCE: ISO 28001:2007, 3.11, modifiée – Le terme «acheteur» a été remplacé par «organisation»]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.8
indicateur
représentation mesurable de l'état ou du statut des opérations, du management ou des conditions

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

[SOURCE: ISO 14031:2013, 3.15]

3.9
normes internationales de comportement
attentes vis-à-vis du comportement d'une *organisation* (3.16) en matière de *responsabilité sociétale* (3.25), procédant du droit coutumier international, de principes généralement acceptés de droit international, ou d'accords intergouvernementaux universellement ou quasi universellement reconnus

Note 1 à l'article: Les accords intergouvernementaux comprennent les traités et les conventions.

Note 2 à l'article: Bien que le droit coutumier international, les principes généralement acceptés de droit international et les accords intergouvernementaux s'adressent avant tout aux États, ils expriment des objectifs et des principes auxquels toutes les *organisations* (3.16) peuvent aspirer.

Note 3 à l'article: Les normes internationales de comportement évoluent dans le temps.

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.11]

3.10
indicateurs de performance clés
KPI
indicateurs (3.8) de performance jugés significatifs par une *organisation* (3.16) et mettant l'accent sur certains aspects

[SOURCE: ISO 14031:2013, 3.17]

© ISO 2017 – Tous droits réservés

3.11
relations et conditions de travail
pratiques liées au travail réalisé au sein d'une *organisation* (3.16), par elle ou pour son compte, y compris la sous-traitance

[SOURCE: Adapté de l'ISO 26000:2010, 6.4]

3.12
cycle de vie
phases consécutives et liées pour un ensemble de *biens* (3.7) ou *services* (3.23), depuis l'acquisition des matières premières ou de la génération des ressources naturelles jusqu'à l'élimination finale

[SOURCE: ISO 14044:2006, 3.1, modifiée – Le terme «produit» a été remplacé par «biens ou services»]

3.13
approche cycle de vie
prise en compte du *cycle de vie* (3.12) dans les processus de prise de décision ou de développement

3.14
évaluation du coût du cycle de vie
méthode de calcul des coûts des *biens* (3.7) ou *services* (3.23) tout au long de leur *cycle de vie* (3.12)

3.15
objectif
résultat à atteindre

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.7.1, modifiée — Les Notes à l'article ont été supprimées]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.16
organisation
personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses *objectifs* (3.15)

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

Note 1 à l'article: Le concept d'organisation englobe, sans s'y limiter, les travailleurs indépendants, les compagnies, les sociétés, les entreprises, les administrations, les partenariats, les associations, les organisations caritatives ou les institutions, ou bien une partie ou une combinaison des entités précédentes, à responsabilité limitée ou ayant un autre statut, de droit public ou privé.

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.2.1, modifiée — La Note 2 à l'article a été supprimée]

3.17
politique
intentions et orientations d'une *organisation* (3.16), telles qu'elles sont officiellement formulées par sa Direction

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.5.8, modifiée — La Note 1 à l'article a été supprimée]

3.18
achat
activité d'acquisition de *biens* (3.7) ou *services* (3.23) auprès de *fournisseurs* (3.30)

Note 1 à l'article: Le processus achats prend en compte la totalité du cycle allant de l'identification des besoins jusqu'à la fin d'un contrat de services ou la fin de vie d'un bien, incluant son élimination.

Note 2 à l'article: Le sourcing est la partie du processus achats qui inclut la planification, la définition des *cahiers des charges* (3.26) et le choix des fournisseurs.

3.19
spécification
disposition formulant des critères à remplir par des *biens* (3.7), processus ou *services* (3.23)

[SOURCE: Guide ISO/IEC 2:2004, 7.5, modifiée – Le terme «exigence» a été remplacé par «spécification», les termes «biens, processus ou services» ont été ajoutés à la fin de la définition]

© ISO 2017 – Tous droits réservés

3.20
risque
effet de l'incertitude sur l'atteinte des *objectifs* (3.15)

Note 1 à l'article: Un effet est un écart, positif et/ou négatif, par rapport à une attente.

Note 2 à l'article: Les objectifs incluent l'optimisation de la contribution au *développement durable* (3.37).

Note 3 à l'article: Un risque est souvent caractérisé en référence à des événements et des conséquences potentiels ou à une combinaison des deux.

Note 4 à l'article: Un risque est souvent exprimé en termes de combinaison des conséquences d'un événement (incluant des changements de circonstances) et de sa vraisemblance.

Note 5 à l'article: L'incertitude est l'état, même partiel, de défaut d'information concernant la compréhension ou la connaissance d'un événement, de ses conséquences ou de sa probabilité d'occurrence.

[SOURCE: Guide ISO 73:2009, 1.1, modifié – La Note 2 à l'article a été modifiée]

3.21
appréciation du risque
ensemble du processus d'identification, d'analyse et d'évaluation du risque (3.20)

[SOURCE: Guide ISO 73:2009, 3.4.1]

3.22
management du risque
activités coordonnées ayant pour but de diriger et piloter une *organisation* (3.16) au regard du *risque* (3.20)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[SOURCE: Guide ISO 73:2009, 2.1]

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

3.23
service
résultats générés par les activités exercées à l'interface entre un *fournisseur* (3.30) et un client ainsi que par les activités internes d'un fournisseur afin de répondre aux besoins de ses clients

[SOURCE: ISO 5127:2001, 5.5.01]

3.24
petite et moyenne organisation
PMO
organisation (3.16) définie par un nombre d'employés ou la taille des activités financières qui se situent sous certains seuils, lesquels sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre

3.25
responsabilité sociétale
responsabilité d'une *organisation* (3.16) vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un *comportement éthique* (3.5) et transparent qui

— contribue au *développement durable* (3.37), incluant la santé et le bien-être de la société,

— prend en compte les attentes des *parties prenantes* (3.28),

— respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les *normes internationales de comportement* (3.9), et

— est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

Note 1 à l'article: Les activités comprennent des *biens* (3.7), des *services* (3.23) et des processus.

Note 2 à l'article: Les relations correspondent aux activités de l'organisation au sein de sa *sphère d'influence* (3.27).

 © ISO 2017 – Tous droits réservés

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.18, modifiée – Le terme «produit» a été remplacé par «bien» dans la Note 1 à l'article]

3.26
cahier des charges
document formulant des *spécifications* (3.19)

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.8.7, modifiée – Le terme «spécification» a été remplacé par «cahier des charges». L'Exemple et les Notes à l'article ont été supprimés]

3.27
sphère d'influence
portée/ampleur des relations politiques, contractuelles, économiques ou autres au travers desquelles une *organisation* (3.16) a la capacité d'influer sur les décisions ou les activités de personnes ou d'autres organisations

Note 1 à l'article: La capacité d'influencer n'implique pas, en soi, la responsabilité d'exercer une influence.

Note 2 à l'article: Dans le contexte des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, l'influence est une forme spécifique de pouvoir considérée exister lorsque l'organisation a la capacité d'apporter des changements aux pratiques illicites d'une entité qui commet un abus.

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.19, modifiée – La Note 2 à l'article a été modifiée]

3.28
partie prenante
individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une *organisation* (3.16)

iTeh STANDARD PREVIEW

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.20]

(standards.iteh.ai)

3.29
sous-traitant

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

organisation (3.16) ou individu engagé par le *fournisseur* (3.30) pour exécuter une partie spécifique d'un contrat

3.30
fournisseur
organisation (3.16) qui fournit des *biens* (3.7) ou des *services* (3.23)

[SOURCE: ISO 9000:2015, 3.2.5, modifiée – Les termes «produit ou service» ont été remplacés par «biens ou services»]

3.31
fournisseur local
fournisseur (3.30) de l'*organisation* (3.16) qui est implanté sur le même marché géographique

Note 1 à l'article: Le terme «local» peut désigner les opérations de la communauté environnante, une région au sein d'un pays, ou un pays.

3.32
chaîne d'approvisionnement
séquence d'activités ou d'acteurs qui fournit des *biens* (3.7) ou des *services* (3.23) à l'*organisation* (3.16)

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.22, modifiée – Le terme «produit» a été remplacé par «bien»]

3.33
responsabilité
état du système mondial, incluant les aspects environnementaux, sociaux et économiques, qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs

Note 1 à l'article: Les aspects environnementaux, sociaux et économiques interagissent, sont interdépendants et sont souvent désignés comme les trois dimensions de la responsabilité sociétale.

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Note 2 à l'article: La responsabilité sociétale est l'objectif du *développement durable* (3.37).

[SOURCE: Guide ISO 82:2014, 3.1, modifié – Le terme «durabilité» a été remplacé par «responsabilité»]

3.34
aspect en lien avec la responsabilité sociétale
aspect de responsabilité sociétale
aspect d'une activité ou d'un *bien* (3.7) ou *service* (3.23), qui, pendant le *cycle de vie* (3.12) de cette activité ou de ce bien ou service, est positivement ou négativement lié à la *responsabilité* (3.33) sociétale

3.35
déclaration de responsabilité sociétale
déclaration indiquant les aspects des *biens* (3.7) ou *services* (3.23) *en lien avec la responsabilité sociétale* (3.34)

Note 1 à l'article: Une déclaration peut se présenter, entre autres exemples, sous la forme d'un label, d'une déclaration, d'une mention, d'un symbole ou d'un graphique sur le produit ou son emballage, dans une documentation sur le produit, dans un bulletin technique ou dans une publicité.

3.36
enjeu en matière de responsabilité sociétale
sujet inclus dans un *aspect en lien avec la responsabilité sociétale* (3.34)

3.37
développement durable
développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Note 1 à l'article: Le développement durable vise à combiner les objectifs d'une haute qualité de vie, de santé et de prospérité avec ceux de justice sociale, tout en maintenant la capacité de la Terre à supporter la vie dans toute sa diversité. Ces objectifs sociaux, économiques et environnementaux sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le développement durable peut être considéré comme une façon d'exprimer les attentes plus larges de la société en général.

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b013-4118-85a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.23]

3.38
achat responsable
achat (3.18) dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du *cycle de vie* (3.12)

Note 1 à l'article: Un achat responsable englobe les *aspects de responsabilité sociétale* (3.34) liés aux *biens* (3.7) ou *services* (3.23) et aux *fournisseurs* (3.30) intervenant dans les *chaînes d'approvisionnement* (3.32).

Note 2 à l'article: L'achat responsable contribue à la réalisation des buts et des *objectifs* (3.15) de responsabilité sociétale de l'organisation et au *développement durable* (3.37) en général.

3.39
fournisseur de rang 1
fournisseur (3.30) approvisionnant directement l'entité acheteuse en *biens* (3.7) ou *services* (3.23)

3.40
transparence
accessibilité des informations relatives aux décisions et aux activités ayant une incidence sur la société, l'économie et l'environnement, et volonté d'en assurer une communication claire, exacte, opportune, honnête et complète

[SOURCE: ISO 26000:2010, 2.24]

 © ISO 2017 – Tous droits réservés

3.41
conception universelle
conception de *biens* (3.7), d'environnements, de programmes et de *services* (3.23) destinés à être utilisables par tous, dans la mesure du possible, sans adaptation ni conception particulière

Note 1 à l'article: La conception universelle ne doit pas exclure les aides techniques destinées à certains groupes particuliers ou personnes handicapées qui en ont besoin.

Note 2 à l'article: Les termes tels que conception universelle, conception accessible, conception pour tout, conception sans barrière, conception inclusive et conception transgénérationnelle ont la même signification.

[SOURCE: Guide ISO/IEC 71:2014, 2.18, modifié – Le terme «produit» a été remplacé par «bien»]

4 Comprendre les fondamentaux des achats responsables

4.1 Concept

Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du cycle de vie et qui aspire à réduire le plus possible les impacts négatifs.

Les achats responsables constituent un puissant instrument dès lors qu'une organisation prend en compte les besoins en matière de responsabilité sociétale.

4.2 Principes

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les achats responsables reposent sur les principes essentiels suivants:

ISO 20400:2017
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45cc2dd4-b015-4118-83a4-ba4f1a2bd81f/iso-20400-2017

— redevabilité: Il est recommandé qu'une organisation soit redevable de ses propres impacts sur la société, l'économie et l'environnement. Dans le contexte des achats, cela inclut en particulier la redevabilité vis-à-vis des impacts des chaînes d'approvisionnement de l'organisation, la perspective du cycle de vie relative aux biens ou services;

— transparence: Il convient que l'organisation soit transparente dans ses décisions et activités ayant un impact sur l'environnement, la société et l'économie. Dans le contexte des achats, cela implique en particulier pour l'organisation d'être transparente dans ses décisions et activités d'achats et encourager ses fournisseurs à être transparents. La transparence est la base du dialogue et de la collaboration avec les parties prenantes;

— comportement éthique: Il est recommandé que l'organisation se comporte de manière éthique et promeuve le comportement éthique dans ses chaînes d'approvisionnement;

— égalité des chances: Il convient que l'organisation évite les partis pris et les préjugés dans toutes ses prises de décision d'achat. Il convient que tous les fournisseurs, incluant les fournisseurs locaux et les petites et moyennes organisations (PMO), bénéficient d'une mise en concurrence équitable;

— respect des intérêts des parties prenantes: Il convient que l'organisation respecte, considère et réponde aux intérêts des parties prenantes sur lesquelles ses activités d'achats ont un impact;

— respect du principe de légalité et des normes internationales de comportement: Il convient que l'organisation prenne conscience de toute violation de la légalité dans ses chaînes d'approvisionnement. Et de ce fait, il convient qu'elle incite activement ses fournisseurs à se conformer aux règles en vigueur et à régulariser la situation lorsque nécessaire;

— respect des droits de l'homme: Il est recommandé que l'organisation respecte les droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale;

— solutions innovantes: Il convient que l'organisation recherche des solutions afin d'atteindre ses objectifs de responsabilité sociétale et encourage les pratiques d'achats innovantes afin de favoriser des résultats plus responsables dans toute la chaîne d'approvisionnement;

© ISO 2017 – Tous droits réservés